

Nb de conseillers en exercice	10
Nb de conseillers présents	9
Nb de suffrages exprimés	10

**COMMUNE DE PRUNIERES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance n°3 du 12 avril 2024  
Délibération n°3 de la séance (2024-20)

L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERRIER, Maire ;

**Étaient présents** : Jacques BILLON-TYRARD, Pierre DOUSSOT, Michel De RANCOURT, Robert FRAYSSINES, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Evelyne PALMAS, Annie SOLDADO, Jean-Luc VERRIER.

**Était absent ou représenté** : Céléna MONDON a donné pouvoir à Martine MARSEILLE

**Secrétaire de séance** : Michel DE RANCOURT

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 29 mars 2024

**Objet : Subventions aux associations**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions reçues des associations communales pour l'année 2024 :

Nom de l'association	Nature de la demande/ Action de l'association	Demande de subvention 2024	Rappel Montant subvention versée en 2023
Comité des fêtes Prunières	Fonctionnement et projets : équipements par l'achat de livres et animations de la bibliothèque	300,00 €	600,00 € (fonctionnement et aide au lancement)
Aventure musicale (Prunières) –	Fonctionnement : soutenir l'action de pratique, diffusion, promotion de la musique contemporaine	300,00 € fonctionnement+ 300,00 € événements	600,00 € (fonctionnement et fête patronale)
Prunières Sport Loisirs	Fonctionnement et Animation fête votive les 3 et 4 août 2024	300,00 € fonctionnement+ 300,00 € événement	700,00 €
ACCA Diane de Rambert	Fonctionnement	300,00 €	300,00 €
Au Ptit Four des Gourres-	Fonctionnement et événement de la fête des Gourres	300,00 € fonctionnement+ 300,00 € événements	600,00 €
Sport Culture fête toupinoise	Fonctionnement et événements (5 marchés nocturnes)	300,00 € fonctionnement+ 600,00 € événements	900,00 €
ADMR Chorges La Bâtie-Neuve	Evènements : - organiser des cafés pour les usagers afin d'atténuer l'isolement	300,00 €	Pas de demande en 2023

Accusé de réception en préfecture  
005-210501060-20240412-2024-20-DE  
Date de réception préfecture : 16/04/2024

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser des moments de convivialité après les réunions salariés, entre les salariés et les bénévoles</li> <li>- offrir aux bénéficiaires, des fleurs pour des occasions exceptionnelles et des chocolats en fin d'année</li> </ul>		
Club sportif et de loisirs de la gendarmerie de Gap	Fonctionnement général de l'association et de la section apiculture	400,00 €	-
Club sportif et de loisirs de la gendarmerie de Gap	Evènement : fête du miel 2024	400,00 €	300,00 €
Ski Club Réallon	<p>Fonctionnement : Recruter un nouvel entraîneur pour la section Club</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et maintenir le stage de la Toussaint sur glacier qui a eu lieu cette année à Saas-Fee, faute de neige en France</li> <li>- Continuer le partenariat avec la section sportive du collège et du Lycée Honoré Romane à Embrun, et proposer une nouvelle section snow</li> <li>- Proposer un 2eme entraineur au pré club</li> <li>- Obtenir le Test technique pour certains de nos jeunes</li> <li>- Privatiser une piste d'entraînement sur le domaine skiable de Reallon</li> <li>- Renouveler la Bourse aux skis</li> <li>- Trouver un nouveau local sur la station, le nôtre devenant trop petit</li> </ul>	300,00 €	250,00 €
Agriavance	Evènement : Foire agricole de Mai 2024	150,00 €	150,00 €
Croix Rouge Gap	Aide au fonctionnement suite à l'augmentation des aides alimentaires et vestimentaires suite à la crise sanitaire et énergétique	1 000,00 €	Pas de demande en 2023
Les Restaurants du cœur (relais Hautes-Alpes, Gap)	Aide alimentaire et aide aux personnes	Non chiffrée-dossier incomplet	300,00 €
Association pour adultes et jeunes handicapés	Fonctionnement : soutien aux familles et jeunes en situation de handicap	500,00 €	Demande rejetée
MFR Ventavon (Maison familiale rurale)	Fonctionnement du centre de formation en alternance en voie scolaire ou en apprentissage pour l'insertion professionnelle des jeunes dans les secteurs du paysagisme, de la vente et la petite enfance (2 jeunes de la commune y sont scolarisés : Marseille Thomas et Veraud Paul Alexandre)	250,00 €	-
Refuge One love	Aider les animaux en détresse en leur offrant un lieu d'accueil sécurisé et les soins dont ils ont besoin. Sortir les chatons de la rue et leur trouver une famille.	500,00 €	

Accusé de réception en préfecture  
005-210501060-20240412-2024-20-DE  
Date de réception préfecture : 16/04/2024

	•Organiser des campagnes de stérilisation de chats errants en accord avec les communes pour éviter leur prolifération et les désagréments engendrés. Régler les frais vétérinaires		
Association nationale de patients des sclérosés en plaques	Fonctionnement	Non chiffrée- dossier incomplet	-
AMF Téléthon	Fonctionnement	Non chiffrée- Dossier incomplet	-
Solidarités paysans (Sisteron)	Accompagnement technique, juridique et social des paysans face aux crises économiques	Non chiffrée Dossier à demander	-
Secours populaire français (comité d'Embrun)	Fonctionnement : accompagnement et soutien aux familles démunies de la Communauté de communes Serre-Ponçon et de familles ukrainiennes	300,00 €	-
Lycée professionnel Poutrain (Saint Jean Saint Nicolas)	Fonctionnement et aide à la création d'un Fablab : permettre l'apprentissage de la programmation, domotique, robotique par les élèves notamment de la filière cybersécurité, informatique, réseau et électronique	5 150 € à partager entre les collectivités	-
Euroscope	Fonctionnement : Accueillir les enfants sur les ACM Péri scolaire du mercredi et extra-scolaire à chaque petites vacances. En priorité seront accueillis les savinois et l'ex canton y compris les enfants de vacanciers (petits enfants d'habitants locaux ou famille ayant des résidences secondaires) puis seront accueillis dans un deuxième temps, s'il reste des places, les communes extérieures	3 000 € à répartir entre les communes du territoire hors Savines qui verse 27 000 €	
Association de prévention routière	Fonctionnement : action de sensibilisation, séances de réactualisation des connaissances du code de la route pour les seniors	350,00 €	-

### Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Comité des fêtes de Prunières : 300,00 €- 10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre
- Aventure musicale : 300,00 € pour le fonctionnement et 300,00 € sous réserve de la production des comptes et de la réalisation d'animations musicales sur la Commune dont la fête patronale - 10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre
- Prunières Sport Loisirs : 300,00 € pour le fonctionnement et 400,00 € sous réserve de l'animation de la fête patronale- 10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre

Accusé de réception en préfecture  
005-210501060-20240412-2024-20-DE  
Date de réception préfecture : 16/04/2024

- ACCA Diane de Rambert : 300,00 € pour le fonctionnement, sous réserve de la production des comptes de trésorerie de l'association- 10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre
- Au Ptit Four les Gourres : 300,00 € pour le fonctionnement et 300,00 € sous réserve de la réalisation de la fête des Gourres- 10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre
- Sport Culture Fête Toupinoise : 300,00 € pour le fonctionnement, 600,00 € sous réserve de la réalisation des 5 marchés nocturnes estivaux.

Madame Martine MARSEILLE quitte la salle et ne participe pas au vote.  
9 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre

- ADMR Charges La Bâtie-Neuve : 300,00 €  
Monsieur Jacques BILLON-TYRARD quitte la salle et ne participe pas au vote.

9 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre

- Club sportif et de loisirs de la gendarmerie de Gap : 300,00 € dans le cadre et sous réserve de la fête du miel - 10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre
- Ski Club de Réallon : 300,00 €- 10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre
- Agriavance : sous réserve de la réalisation de la foire agricole 2024 : 150,00 €  
10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre

Rejette les demandes de subventions suivantes à 10 voix Pour- 0 abstention - 0 voix contre

- CSLG : subvention de fonctionnement
  - Croix Rouge Gap
  - Les Restaurants du cœur (relais Hautes-Alpes, Gap)
  - Association pour adultes et jeunes handicapés 04
  - MFR Ventavon
  - Refuge One Love
  - Ligue contre le cancer
  - Association nationale de patients des sclérosés en plaques
  - AMF Téléthon
  - Solidarité Paysans
  - Secours populaire français (Comité d'Embrun)
  - Lycée professionnel Poutrain
  - Euroscope
  - Association de prévention routière.
- Dit que les subventions pour les événements ne sont dues que si les événements sont effectivement réalisés ;
  - Dit qu'à compter de 2025, chaque association demandeur de subvention devra renseigner le compte de résultat et produire une copie de la trésorerie de l'association
  - Autorise le Maire à réaliser les versements susvisés ;
  - Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 à l'article 65748.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.  
Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.

**Le Secrétaire de séance**  
**Michel DE RANCOURT**




**Prunières, le 15 avril 2024**  
**Le Maire**  
**Jean-Luc VERRIER**



Accusé de réception en préfecture  
005-21034-060-20240412-2024-20-DE  
Date de réception préfecture : 16/04/2024

*Le Maire informe que la présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de Marseille par courrier postal (24 rue de Breteuil, 13006 Marseille ; Téléphone : 04 91 13 48 13) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.*